

11 MAI 2020

REPRISE DES ACTIVITÉS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES ACTIVITÉS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE (CFME) DE LA FSGT ENVERS LES COMITÉS, LES CLUBS ET LES ADHÉRENTS FSGT PRATIQUANT LES ACTIVITÉS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE.

Le jeudi 30 avril, le Ministère des sports a publié un communiqué de presse relatif aux nouvelles dispositions de pratique des activités physiques et sportives dans le cadre d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai. Nous vous invitons à lire ce communiqué de presse attentivement.

Dans ce communiqué, "la ministre des Sports, Roxana MARACINEANU rappelle qu'il sera possible de pratiquer une activité sportive **individuelle en plein air** à partir du 11 mai, en respectant les règles de distanciation physique, dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte)."

La FSGT, fédération omnisports en a adapté les grandes lignes à nos spécificités de pratiques fédérées, associatives et collectives : Crise Covid-19 - Reprise de l'activité physique et sportive

Activités associatives et collectives en plein air

Le communiqué ministériel concerne "Une reprise individualisée du sport pour tous les Français" en plein air et précise que "des spécifications complémentaires en fonction des activités seront fournies prochainement par le ministère des sports".

A la lecture de ces règles de déconfinement, la CFME suggère d'attendre la prochaine annonce gouvernementale pour envisager une reprise des activités associatives et collectives. En effet, respecter tous les gestes barrières dans nos pratiques associatives semble irréaliste. De plus, la limitation des moyens de transports (train, régles de covoiturage variant suivant les régions, etc...) ne facilite pas une pratique collective. Enfin les exigences de désinfection du matériel mis en commun par nos associations semblent trop contraignantes à mettre en oeuvre. Nous préférons attendre un assouplissement des conditions de distanciation et nous vous donnons rendez-vous début juin, après le bilan de cette première phase de déconfinement.

Pratique individuelle en plein air

Pour une pratique individuelle, familiale ou en cordée fidèle et exclusive, nous vous suggérons de suivre <u>les recommandations de la coordination montagne</u> pour un déconfinement progressif pour la randonnée en montagne, le ski de montagne, l'escalade, l'alpinisme, le canyonisme et la via ferrata. Cela ouvre le champs des possibles tout en respectant les gestes barrières et en limitant les regroupements à moins de 10 personnes.

Un tissu associatif, émancipateur et formateur où chaque pratiquant peut aussi être acteur de sa pratique

La Commission Fédérale des activités de Montagne et d'Escalade de la FSGT désire toujours s'appuyer sur son réseau de pratiquants associatifs fort de ses spécificités pour innover dans cette période complexe et partager les pratiques nouvelles émergeant du terrain, afin que le sport associatif puisse redémarrer au même titre que le sport individuel et professionnel.

Un adhérent citoyen responsable au sein d'une fédération omnisports

Nous souhaitons faire un éclairage particulier pour une reprise réussie :

- >> Ne pas redémarrer dans son niveau trop rapidement et ne pas hésiter à être en dessous de son niveau. Ne pas être seulement dans un objectif de performance mais plus dans une phase de reprise de sa pratique. C'est le moment de pratiquer une autre activité sportive adaptée à la situation d'un déconfinement progressif (randonnée, course de pleine nature, cyclisme etc...).
- >> Se renseigner sur la situation sanitaire de l'endroit d'où on vient et de celle où on souhaite aller (<u>Information stratégie du déconfinement du gouvernement</u>), pour rester attentif aux habitant·e·s et aux autres pratiquant·e·s.
- >> Être attentif à la biodiversité des falaises qui a peut être repris ses droits (<u>communiqué l'ONF</u>, et veiller donc à ne pas gêner la faune sauvage
- >> Être très vigilant sur l'état de l'équipement et du rocher, car les sites naturels d'escalade n'ont sans doute pas été visités par les gestionnaires et les grimpeurs et grimpeuses depuis plusieurs mois.
- >> Privilégier <u>la mobilité douce</u> le plus possible (vélo, train, etc...). Attention toutefois au risque de surfréquentation car peu de sites sont accessibles par ces modes de transport alternatifs.

Dès que les précisions du Ministère des Sports seront disponible, nous mettrons à jour ce communiqué.

Le 11 mai 2020

La Commission Fédérale des activités de Montagne et d'Escalade (CFME)

Contact: commission-federale@listes.montagne.fsqt.org

Abonnement à la lettre d'information

Pour vous abonner afin de recevoir la lettre d'info Montagne-Escalade de la FSGT, ou pour modifier votre abonnement: https://listes.montagne.fsqt.org/subscribe/info.idf

Pour le Comité FSGT 38

LEGER Vanessa Maison des Sports 7 rue de l'Industrie 38320 EYBENS Tel : 04 76 54 32 33

Portable : 06 69 49 39 06

www.fsgt38.org

Nouveau Clip FSGT 2020 - « Au creux de leurs mains"

Clip de Rentrée 19/20 - « Nous le sport »

Clip FSGT - "Le sport est un droit, ce n'est pas une marchandise"

Esprit Bleu - « A la découverte de la FSGT »